

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

11 novembre 2025
École Pierre-Boucher
18 h 30

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Étaient présents :</p> <p>Véronique Bélisle, membre parent Cyril Gambini, membre parent André-Philippe Mallette, membre parent Benjamin Duval, membre parent Chantal Lavigne, membre représentant du personnel enseignant Évelyne St-Onge, membre représentant du personnel de soutien Marie Frédérique Des Parois, membre substitut</p> <p>Étaient absents :</p> <p>Virginie F. Panaccio, membre parent</p> <p>Participaient également :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Stéphanie St-Onge-Ross, directrice ➤ Émilie Boutin, membre substitut
	<ol style="list-style-type: none"> 1- Mot de bienvenue 2- Nomination d'un secrétaire – 3- Adoption de l'ordre du jour du 11 novembre 2025 4- Déclaration de conflits d'intérêts 5- Parole au public : suivis 6- Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2025 7- Suivi du procès-verbal du 7 octobre 2025 8- Mot de la direction 9- Parole aux membres <ol style="list-style-type: none"> 9.1- Du représentant au comité de parents 9.2- Du personnel enseignant (les bons coups !) 9.3- Du personnel de soutien (les bons coups !) <p>10.1 <u>Points de décision</u></p> <p>10.1.1 Évaluation du projet éducatif an 1</p> <p>10.2 <u>Points d'information</u></p>

Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>10.2.1 Comité climat et COP orthographe</p> <p>10.2.2 Module de jeu</p> <p>10.2.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation et PNÉ</p> <p>10.2.4 Projet éducatif</p> <p>10.2.5 Suivi budget annuel 2025-2026</p> <p>10.2.6 Messages à passer aux parents dans le journal</p> <p>11. Varia</p> <p>12. Levée de la séance</p>
	<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>André-Philippe Malette aborde les sujets suivants dans son mot de bienvenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la consultation concernant la répartition des élèves dans les écoles de Boucherville. • Rappel voulant que les communications envers le personnel de l'équipe-école doivent toujours s'effectuer dans le respect.
	<p>2. Nomination d'un secrétaire</p> <p>Marie Frédérique Des Parois est nommée à titre de secrétaire de la rencontre à l'unanimité.</p>
CÉ 25-26-18	<p>3. Adoption de l'ordre du jour du 11 novembre 2025</p> <p>Véronique Bélisle propose l'adoption de l'ordre du jour.</p>
	<p>4. Déclaration de conflits d'intérêts</p> <p>Aucune déclaration n'est produite.</p>
	<p>5. Parole au public : suivis</p> <p>5.1 Multiplicité des plateformes de communication :</p> <p>Chaque enseignant fait sa propre gestion de classe. Un moyen unique de communication ne peut être imposé considérant l'indépendance professionnelle de chaque enseignant.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>L'utilisation de l'application « ClassDojo » sera interdite à compter de l'année scolaire 2026-2027, en raison du stockage des données aux États-Unis.</p> <p>La direction s'assure du consentement des parents à l'utilisation de l'image des enfants et fait le lien avec les enseignants.</p> <p>La direction fera un suivi auprès du Centre de services scolaires des Patriotes quant à la protection des renseignements personnels. Ce sujet sera également abordé par Émilie Boutin lors de la prochaine réunion du comité de parents.</p> <p>5.2 Stationnement :</p> <p>Le stationnement à l'arrière de la cour d'école n'appartient pas au Centre de services scolaires des Patriotes; c'est la raison pour laquelle le rappel dans le journal de l'école n'en fait pas mention.</p> <p>Un courriel sera transmis à la Paroisse, laquelle est propriétaire de ce stationnement, pour tenter d'obtenir une autorisation d'utilisation par les parents des enfants fréquentant l'école Pierre-Boucher.</p> <p>Les policiers ont été sollicités dans les dernières semaines afin d'émettre des contraventions aux utilisateurs de la route ne respectant pas la signalisation routière en place.</p> <p>Malgré cela, la problématique du stationnement aux abords de l'école demeure.</p> <p>Une demande sera adressée à l'OPP afin d'évaluer l'organisation d'une campagne de sensibilisation par des parents bénévoles.</p> <p>Un plan du secteur indiquant les lieux autorisés et/ou privilégiés pour le stationnement sera véhiculé dans le journal scolaire.</p> <p>5.3 Soutien scolaire en activité parascolaire :</p> <p>Cette demande sera traitée avec l'offre d'activités parascolaires pour l'hiver 2026.</p> <p>5.4 Conséquences collectives :</p> <p>La problématique est liée notamment avec des conséquences collectives imposées à tous les élèves en lien avec le prêt de jeux extérieurs que certains négligent de ranger. Cela crée un sentiment d'injustice chez ceux qui respectent les règles.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Ces conséquences collectives ne découlent pas d'une politique de l'école privilégie les conséquences logiques. Un suivi devrait être fait directement avec le membre du personnel impliqué, au cas par cas.</p> <p>5.5 Utilisation des écrans :</p> <p>Il n'y a actuellement aucune politique d'utilisation des écrans dans l'école. Un travail conjoint entre l'équipe-école et la direction devra être entamé.</p> <p>Un rappel a été effectué depuis la dernière rencontre du CÉ : la consigne véhiculée au sein du personnel enseignant est que le temps d'écran en classe doit être limité et utilisé dans un objectif pédagogique uniquement.</p>
CÉ 25-26-19	<p>6. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2025</p> <p>Benjamin Duval propose l'adoption du procès-verbal.</p>
	<p>7. Suivi du procès-verbal du 7 octobre 2025</p> <p>7.1 Sorties lors des journées pédagogiques :</p> <p>La direction souligne certains enjeux en lien avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la convention collective des employés du service de garde et le nombre d'heures travaillées; • les réservations d'autobus dont la disponibilité est incertaine; • la rentabilité des autobus doit être considérée (52 places disponibles). <p>Un suivi à ce sujet et des démarches en ce sens sont effectués.</p> <p>7.2 Périodes de devoirs :</p> <p>Le suivi sera fait dans le cadre de la prochaine offre d'activités parascolaires.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>7.3 Situations d'intimidation :</p> <p>Une situation avait été oubliée. Le suivi a été fait par la direction directement auprès des parents concernés.</p>
	<p>8. Mot de la direction</p> <p>Stéphanie St-Onge-Ross revient sur la création de l'OPP.</p> <p>Les activités suivantes sont actuellement à l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cinéma en soirée à l'école (date projetée : 16 janvier 2026); • Ferme à l'école (possiblement à titre d'activité de fin d'année); • Parcours actifs à l'intérieur de l'école; • Camping sur le terrain de l'école; • Camion de crème glacée. <p>Dans tous les cas, la question des assurances doit être évaluée au préalable.</p> <p>L'OPP n'a actuellement aucun budget. Une contribution du fonds à destination spéciale pourrait être demandée. Un financement de certaines activités via la vente d'aliments et/ou boissons est considéré, notamment dans le cadre d'une activité « cinéma ».</p>
	<p>9. Parole aux membres</p> <p>9.1- Du représentant au comité de parents</p> <p>Émilie Boutin fait un retour sur les sujets abordés au comité de parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussions sur la répartition des élèves entre les écoles de Boucherville. • Présentation des services particuliers aux élèves. Il y a peu d'enfants sur les listes d'attente; les services sont donc très accessibles. Ces services visent tant les apprentissages que les comportements.

Résolutions	Procès-verbaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Il est dorénavant permis aux membres du comité de parent d'assister virtuellement aux rencontres, sur demande. <p>9.2- Du personnel enseignant (les bons coups !)</p> <p>Chantal Lavigne souligne que les enseignants sont très occupés en cette fin de première étape.</p> <p>9.3- Du personnel de soutien (les bons coups !)</p> <p>Évelyne St-Onge souligne que le manque de personnel essouffle l'équipe. Elle souligne également le succès des activités liées à la tour de jardinage, dont la création d'une recette avec les légumes qui y ont poussé qui a été particulièrement appréciée des élèves.</p>
CÉ-25-26-20	<p>10.1 <u>Points de décision</u></p> <p>10.1.1 Évaluation du projet éducatif an 1</p> <p>90,8 % des garçons de 6^e année ont eu plus de 70 % en lecture. 85,7 % des élèves HDAA de 6^e année ont eu plus de 70 % en lecture. 100 % des garçons de 6^e année ont eu plus de 70 % en écriture.</p> <p>Attention : comme peu d'élèves fréquentent l'école, les résultats en pourcentage peuvent grandement varier.</p> <p>La proportion d'élèves de 2^e, 4^e et 6^e année ayant eu plus de 70 % en mathématiques a augmenté.</p> <p>Augmentation du nombre d'employés impliqués dans une démarche collaborative : 2 équipes sur un objectif de 4.</p> <p>Réduction de la violence verbale et de l'impolitesse : Mise en place du comité pour le climat scolaire. Les constats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des situations subies et observées par les élèves. • Amélioration générale tant au niveau du personnel que des élèves.

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Cyril Gambini propose l'adoption.</p> <p>10.2 <u>Points d'information</u></p> <p>10.2.1 Comité climat et COP orthographe</p> <p>Le prochain objectif du comité climat est la résolution de conflits.</p> <p>L'objectif de l'école est de devenir une « Communauté d'apprentissage professionnel », pour une uniformisation de l'enseignement explicite des règles orthographiques.</p>
	<p>10.2.2 Module de jeu</p> <p>Le module de jeu a été démolit pour des raisons de sécurité. La direction demeure dans l'attente d'un retour du SRM et des partenaires de la santé. Les lieux doivent tout de même être sécurisés. Le comité « cour d'école » a effectué un sondage auprès des élèves en lien avec l'utilisation de la cour d'école. Un suivi sera fait à cet égard.</p>
	<p>10.2.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation et PNÉ</p> <p>Le Plan de lutte a été revu l'an dernier. Il restera le même à l'exception de la section sur les violences à caractère sexuel qui sera révisée après Noël.</p>
	<p>10.2.4 Suivi budget annuel 2025-2026</p> <p>Il n'y a pas de coupures dans le projet présenté.</p> <p>Le fonds à destination spéciale contient 55 887 \$:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe extérieure : 33 500 \$. • Course-o-thon : 15 000 \$. Le montant total amassé lors de l'édition 2025 n'est pas encore connu. • Super recycleurs : 7 500 \$. • Spectacle de musique : 901 \$. Il est proposé que ces sommes soient utilisées dans un projet à vocation musicale.

